

# Projet d'établissement

## Etablissement d'accueil du jeune enfant (Eaje)



**Type et Nom de l'établissement :** Multi-accueil "Les Micocouliers"

Nombre de places : 30 places

Adresse : 6 rue des genets 34970 Lattes Maurin

☎ 04 /67 /27/34/95

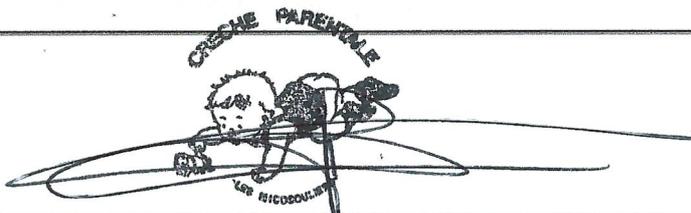
E-mail : creche.micocoulier@orange.fr

Nom du gestionnaire : LUSSAGNET Marie

Statut du gestionnaire : Présidente de l'association "crèche parentale les Micocouliers"

**Date :** 05/03/2024

**Cachet, signature**



6 Rue des Genêts  
34970 MAURIN  
Siret : 341 808 897 00027

## Introduction

La crèche "Les Micocouliers" est un établissement géré par l'Association "Crèche parentale Les Micocouliers" créée en 1982 par des familles regroupées en association loi 1901. Au départ, le fonctionnement reposait sur la présence continue de deux professionnelles permanentes salariées et de la présence en soutien des parents. Depuis, les familles ne participent plus à l'accueil et à l'accompagnement des enfants au quotidien mais nous tenons à ce que chaque famille ait sa place dans la vie de la crèche.

Notre but est de parvenir à articuler l'individuel avec le collectif et d'assurer à l'enfant une continuité entre la maison et la crèche en favorisant des échanges réguliers entre les parents et les professionnels pour accompagner au mieux les enfants.

Nous sommes là pour accompagner les enfants dans leurs découvertes en respectant leurs besoins individuels. Nous considérons l'enfant comme un sujet et respectons ses capacités, nous valorisons ses compétences et l'accompagnons en respectant son propre rythme. La notion de plaisir a une place très importante aux micocouliers. Nous le considérons comme un acteur de son développement et respectons ses choix. Chaque enfant, chaque famille est accompagné avec bienveillance.

### Nos objectifs :

- Créer un environnement accueillant et sécurisant, en proposant un espace aménagé de manière adaptée,
- Accompagner l'enfant dans son développement global en respectant son individualité c'est-à-dire ses besoins, son rythme.
- Accompagner l'enfant à prendre conscience de lui-même et de ses compétences, à développer une confiance en lui ainsi que son estime de lui-même .
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie (plaisir à faire ).
- Accompagner l'enfant à prendre conscience progressivement de la présence de l'autre.

Pour rédiger notre projet d'établissement nous nous sommes notamment appuyées sur :

- La législation en vigueur dans les EAJE définie dans le décret n°2000-762 du 1er août 2000 modifié en août 2021 qui maintient et renforce les normes en matière d'accueil et d'encadrement instituées par le décret du 1er août 2000.
- La convention internationale des droits de l'enfant, entrée en vigueur le 06 septembre 1990 en France et qui stipule qu'il importe de préparer pleinement l'enfant à avoir une vie individuelle dans la société dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité. Rapport du haut conseil de la famille, de l'enfant et de l'âge : Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap de la naissance à 6 ans et accompagner leur famille (19/08/2018). Plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant de décembre 2018.
- Le rapport Giampino du 09 mai 2016 sur le développement, les modes d'accueil et les formations des professionnels 4
- Le décret n° 2021-1131 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants.
- L'arrêté du 23 septembre 2021 portant création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.

## I. Projet d'accueil

« Les Micocouliers » est un établissement multi-accueil associatif qui accueille 30 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus, dont les parents résident de préférence sur la commune. Les enfants présentant un handicap peuvent être accueillis jusqu'à leur 6ème anniversaire (dérogation DPMI, en fonction des situations particulières)

### > Les prestations d'accueil proposées

- Accueil régulier : Un contrat d'accueil régulier est établi sur la base d'un nombre d'heures réservées en fonction des besoins des familles.
- Accueil occasionnel : Accueil d'un enfant inscrit pour une durée limitée, ne se renouvelant pas à un rythme prévisible d'avance. Une réservation de la place d'accueil est faite selon la disponibilité. Cet accueil fait l'objet d'un contrat.
- Accueil d'urgence : Permet à un enfant qui n'a jamais fréquenté l'établissement d'être accueilli en cas d'urgence (hospitalisation d'un parent, maladie grave, décès, mutation...)

### > Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

L'établissement peut accueillir des enfants porteurs de handicap. Un projet d'accueil personnalisé (PAP) peut alors être établi. Ce projet permettra alors de garantir la qualité de l'accueil de l'enfant, de préciser les objectifs et attentes des parents en cohésion avec l'équipe, les locaux et les partenaires extérieurs.

## II. Les compétences professionnelles mobilisées

### > L'équipe et les intervenants

#### ❖ Direction de l'établissement :

##### **La Directrice est éducatrice de jeunes enfants diplômée d'état**

- Elle est responsable du bon fonctionnement de l'établissement, de la gestion du personnel et de la gestion pédagogique. Elle collabore avec le bureau pour la gestion administrative et financière.
- Elle est responsable, avec son équipe, du projet d'établissement ainsi que de sa mise en œuvre.
- Elle organise en collaboration étroite avec les parents la vie de l'établissement dans le cadre du règlement de fonctionnement.
- Elle participe à la formation individuelle et collective du personnel et à leur éducation sanitaire et sociale.
- Elle est chargée de l'organisation des horaires de travail du personnel. Elle établit et entretient des relations avec les personnes qui assurent la charge effective et permanente des enfants.
- Elle procède à l'inscription des familles, les accueille, les informe et prend les décisions d'admission et de retrait des enfants en collaboration avec le Bureau. Elle tient des dossiers personnels de chaque enfant et un registre des présences journalières qu'elle est tenue de présenter lors des visites de contrôle.

##### **La Directrice adjointe est éducatrice de jeunes enfants diplômée d'état**

- Elle seconde la Directrice et la remplace en son absence,
- Elle participe à l'organisation de l'accueil des enfants et des familles sur toute la structure,

- Elle organise la venue des stagiaires et les accompagne,
- Elle évalue les besoins en matériel éducatif et pédagogique,
- Elle fait le lien entre les équipes,
- Elle veille au respect de la réglementation, au projet d'établissement et au règlement de fonctionnement.

❖ **L'infirmier(e)**

- Veille à la bonne adaptation des enfants et au respect de leurs besoins,
- A l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une affection nécessitant des soins ou une attention particulière,
- Vérifie les traitements et les administre,
- Assure la mise en œuvre des préconisations et protocoles définis par le médecin de l'établissement et enseigne au personnel de l'établissement les règles d'hygiène et de sécurité pour une bonne prise en charge des enfants,
- Assure la continuité de direction en cas d'absence de la directrice et/ou de la directrice adjointe.
- **En son absence, la directrice et le référent santé inclusif se chargent de ses missions.**

❖ **Une éducatrice de jeunes enfants**

- Elle accueille, accompagne l'enfant dans sa globalité en lien avec sa famille,
- Elle a un rôle d'observation, d'orientation et de prévention,
- Elle a un rôle d'encadrement d'équipe et impulse une réflexion autour de la mise en œuvre du projet pédagogique,
- Elle est garante du projet pédagogique,
- Elle accueille et accompagne les stagiaires,
- Elle assure la continuité de direction en cas d'absence de la directrice et/ou de la directrice adjointe.

❖ **Deux auxiliaires de puériculture**

- Elles accueillent et accompagnent l'enfant et sa famille dans une approche globale,
- Elles proposent des soins et des activités d'éveil adaptés à chaque enfant,
- Elles veillent au bien-être et au développement du jeune enfant,
- Elles assurent les soins quotidiens d'hygiène à l'enfant.

❖ **Cinq animatrices petite enfance**

- Elles ont pour mission, sous la responsabilité du personnel diplômé, d'accueillir et d'accompagner les enfants dans tous les temps du quotidien,
- Elles veillent au bien-être et au développement de chaque enfant accueilli,
- Elles veillent à l'hygiène des locaux et du matériel,
- Elles proposent des activités adaptées aux enfants.

❖ **Le médecin référent santé et accueil inclusif**

- Informe, sensibilise et conseille la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ;
- Présente et explique aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles;
- Apporte son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ;

- Veille à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- Aide et accompagne l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un Protocole d'accueil individualisé (Pai) élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille ;
- Assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels ;
- Contribue, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du Code de l'action sociale et des familles (Casf), en coordination avec la direction de l'établissement ou du service, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;
- Procède, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du directeur de l'établissement ou du service, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;
- Délivre le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité prévu au 1° du I de l'article R. 2324-39-1

#### ❖ Le personnel technique

- Un cuisinier prépare les repas sur place, gère ses stocks et l'hygiène de la cuisine.
- Un agent de service entretient les locaux et gère les stocks.

#### ➤ Le travail d'équipe

Plusieurs instances sont prévues pour réfléchir à nos pratiques, pour les harmoniser, les questionner :

- Une réunion par section est mise en place chaque mois concernant l'organisation et le suivi des enfants (2 heures).
- Une réunion est organisée toutes les deux semaines entre la direction et les responsables de section (organisation diverse, réécriture des projets, des protocoles....).
- Une réunion de 2 heures est organisée une fois par trimestre avec toute l'équipe (fonctionnement, point sur les projets, les protocoles...)

En plus de ces réunions, des journées pédagogiques sont organisées chaque année avant la reprise des enfants en août et en janvier.

#### ➤ L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

Des temps d'analyse de pratiques professionnelles sont organisés tous les mois avec la psychologue de la crèche. Ces temps permettent à l'équipe d'exposer leurs problématiques liées à l'accompagnement d'enfants, de familles ou de fonctionnement d'équipe .

Les professionnels ont aussi la possibilité d'assister à des colloques et à des formations . Certaines professionnelles bénéficient de formations en extra (selon leur qualification, les besoins de la crèche et les difficultés rencontrées au quotidien). Mais nous favorisons les formations en intra.

#### L'accueil des stagiaires et des apprentis

Des stagiaires sont accueillis à la crèche des micocouliers. Une convention de stage est alors signée entre

l'école de formation (Educateur de jeunes enfants, infirmiers, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance...). Les stagiaires ne sont pas comptés dans l'effectif du personnel. L'organisation du stage se fait sous la responsabilité de la direction. Nous n'accueillons pas plus de 2 stagiaires en même temps au sein de la crèche.

Nous accompagnons, depuis maintenant des années, des apprenties à la crèche. Nous favorisons les personnes qui travaillent déjà au Micocouliers (généralement des professionnels ayant le CAP AEPE) et qui ont des projets d'évolution (Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture ou d'éducateur de jeunes enfants).

### III. Projet éducatif

#### > L'accueil

##### 1. Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation

Les premiers pas d'un enfant en crèche sont pour lui un apprentissage de séparation et d'intégration. Afin de démarrer en douceur, l'équipe et les parents vont fixer une phase de familiarisation **qui se programme au minimum sur une semaine complète**. Les 3 premiers jours le parent va rester avec son enfant sur différents temps de la journée; les jours suivants l'enfant sera confié à l'équipe sur des temps de plus en plus longs. Cette période pourra bien sûr être prolongée si l'équipe ou le parent en ressent le besoin. Le temps est primordial pour qu'une séparation puisse se faire dans le lien. La **durée** et la **qualité du temps** consacrés à cette période sont indispensables pour qu'une relation de confiance puisse s'instaurer.

Les parents vont pouvoir profiter de ces moments pour poser toutes leurs questions, faire part de ce qui est important pour eux par rapport à leur enfant, visiter toutes les pièces de la structure. Il est important que la parole circule afin de permettre à l'enfant de trouver sa place au sein de la structure en toute sécurité. C'est cette présence qui va permettre de sécuriser l'enfant.

Cette période va permettre à l'enfant de découvrir l'ambiance du lieu de vie collectif. Il est important que l'enfant puisse intégrer chaque étape de la vie quotidienne dans la sérénité, le but de la familiarisation est de pouvoir lui permettre de le faire à son rythme et en sécurité.. **C'est le moment où l'on s'apprivoise.**

#### **Extrait du texte de Saint-Exupéry sur la rencontre entre le petit prince et le renard :**

- *Qu'est-ce que signifie "apprivoiser"?*
- *On ne connaît que les choses que l'on apprivoise, dit le renard. Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître. Ils achètent des choses toutes faites chez les marchands. Mais comme il n'existe point de marchands d'amis, les hommes n'ont plus d'amis. Si tu veux un ami, apprivoise-moi!*
- *Que faut-il faire? dit le petit prince.*
- *Il faut être très patient, répondit le renard. Tu t'assoiras d'abord un peu loin 3 / 12 de moi, comme ça, dans l'herbe. Je te regarderai du coin de l'œil et tu ne diras rien. Le langage est source de malentendus. Mais, chaque jour, tu pourras t'asseoir un peu plus près..*

## 2. L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

La crèche accueille les enfants sur 3 groupes: "les coccinelles": groupe des bébés, les "ouistitis": groupe des moyens et les "oursons" groupe des grands.

- ❖ La section des bébés se trouve au fond de la crèche, les enfants déjeunent et goûtent au sein de leur section. Ils ont leur propre dortoir et partagent les sanitaires avec le groupe des moyens.
- ❖ La section des moyens a son propre espace de repas (qui sert également à proposer des temps d'ateliers : pâte à modeler, peinture, transvasement...). Les enfants ont également leur propre dortoir (aménagé avec des lits à barreaux et des lits couchettes), ils partagent les sanitaires avec le groupe des bébés. Ils ont un accès direct à la cour extérieure.
- ❖ La section des grands a son propre espace repas, ses propres sanitaires, son propre dortoir (qui peut servir de pièce de motricité le matin) et a un accès direct à la salle d'activités. Les enfants ont également un accès direct à la cour extérieure.

Chaque lieu de vie est aménagé en fonction des besoins des enfants, de nombreux réaménagements se font donc tout au long de l'année en fonction des observations faites par les professionnelles.

### ➤ Le soin

#### 1. L'alimentation

Chez les plus petits c'est un moment individuel avec l'enfant. C'est un temps important que nous souhaitons calme afin de permettre à l'enfant d'être détendu favorisant ainsi un bien-être global. L'enfant est prévenu du moment où il va manger ce qui l'aide à patienter. (je m'occupe de toi après « prénom de l'enfant qui mange » ...) Nous prenons le temps dont il a besoin. Si un enfant dort le matin, nous ne le réveillerons pas, il mangera à son réveil. La texture, proposée mixée ou en morceaux, est adaptée à chaque enfant. La DME (diversification menée par l'enfant) n'est pas proposée à la crèche.

Lorsque l'enfant passera à l'alimentation en morceaux, il aura un **plateau repas** :

Tous les éléments y sont proposés : entrée, plat, laitage, dessert et de l'eau. L'enfant a donc le choix et peut commencer dans l'ordre qu'il souhaite, il peut mélanger les goûts; il est par conséquent complètement acteur de son repas. L'adulte sera là pour valoriser l'enfant, l'encourager à goûter, l'aider si besoin. Nous ne forçons jamais un enfant à manger, et nous lui laissons la possibilité de manger avec ses doigts (cela fait partie de la découverte et de l'apprentissage du goût) Nous lui proposons d'utiliser sa cuillère ou de l'aider avec une deuxième cuillère afin qu'il apprenne à s'en servir par lui-même et être fier d'y arriver seul.

Nous favorisons l'autonomie mais au rythme de chacun, nous prenons en compte ses compétences, ses envies, nous observons et accompagnons l'enfant en fonction de ses capacités. Ce temps de repas est un moment privilégié où l'on partage et échange autour d'une table.

## 2. Le sommeil

L'endormissement et le sommeil sont des moments primordiaux dans la vie d'un enfant. Le sommeil est un besoin fondamental qui favorise le bon développement de l'enfant. Nous sommes attentives aux différents signes qu'il nous transmet, et nous essayons que toutes les conditions soient réunies pour favoriser un bon sommeil : prévisibilité du moment, respect des rituels (doudou, tétine, contact avec l'adulte..), accompagnement avec des paroles calmes et rassurantes, Nous privilégions son bien-être, le sommeil lui permet de récupérer ce dont il a besoin pour poursuivre sa journée. Les enfants se réveillent à leur rythme. Nous ne les réveillons pas.

Au même titre, nous ne forçons pas à dormir un enfant s'il n'est pas fatigué.

Quel que soit le moment de la journée, si l'enfant manifeste des signes de fatigue ou nous demande un temps de repos, nous le coucherons.

## 3. L'hygiène et les soins corporels

Ce temps est un moment privilégié avec l'adulte. Changer la couche d'un enfant est un moment où l'on partage son intimité. L'enfant a généralement besoin d'être en confiance avec l'adulte qui va le changer. En salle de change, nous proposons (sans imposer) aux enfants ayant acquis la marche, d'emprunter les petits escaliers rangés sous la table de change pour s'y installer, et nous portons les enfants qui ne sont pas encore en mesure de grimper.

Dans cette démarche, nous travaillons à rendre l'enfant à la fois autonome, mais aussi acteur de ce qu'il vit.

Nous accompagnons le soin verbalement pour lui expliquer nos gestes, nous nommons les parties de son corps et nous le faisons participer dès que possible. Ce temps de change et d'échanges est fait dans le respect de l'enfant

Concernant la propreté, **nous nous basons sur le rythme donné à la maison, afin d'avoir une continuité entre la maison et la crèche.**

### > Le développement, le bien-être et l'éveil

#### 1. Le jeu et activités

**L'enfant est un être sensoriel**, qui se développe et rentre en relation avec le monde extérieur par ses sens : le toucher, le goût, l'ouïe, l'odorat, la vue, mais également grâce à la proprioception (capacité inconsciente à percevoir la position exacte de notre corps dans l'espace en trois dimensions dans l'espace) et le système vestibulaire qui régleme le sens du mouvement et de l'équilibre.

Le bébé est un être de relation à l'écoute de lui-même mais aussi des autres, et de son environnement. Il est donc très réceptif et sensible à ce qu'il vit au travers de ses sens et de son tonus musculaire, qui est l'énergie située en permanence dans le muscle et qui varie chez le bébé en fonction du plaisir et déplaisir qu'il ressent. C'est par les soins que le bébé peut se structurer peu à peu. C'est par son corps, ses mouvements et ses sens que le bébé pourra progressivement acquérir son autonomie en explorant, en expérimentant.

**Pour ces raisons, nous travaillerons tout au long de l'année autour des sens, afin de favoriser le développement de l'enfant. Nous ne fonctionnons pas avec un planning d'activité préétabli.**

Nous avons fait le choix d'installer les bébés au sol sur les tapis. En accompagnant un tout petit dans « sa motricité libre », nous souhaitons être respectueux de ces capacités motrices et favoriser sa confiance en soi. Le message que nous désirons lui transmettre est : « Tu es capable de faire seul, nous sommes là si tu en as besoin ».

L'enfant en motricité libre a besoin de sentir une sécurité affective. Sécurité apportée par la présence bienveillante de l'adulte soutenue par le regard, par la parole. La professionnelle assure l'aménagement de l'espace qui évoluera en fonction des capacités de l'enfant. Elle s'ajuste aux compétences du bébé lui permettant ainsi de petits tremplins pour poursuivre son développement toujours dans le respect de son rythme.

En motricité libre, l'enfant prend conscience de son corps, il gère le passage aux différentes étapes (position sur le dos, le ventre, il rampe, le quatre pattes, la marche).

Les ateliers proposés sont un support d'éveil varié qui stimule le langage ou les expressions manuelles, corporelles, musicales, artistiques.. Mais surtout qui invite au partage et au plaisir !

Nous adoptons la même attitude et la même philosophie chez les plus grands.

Le jeu libre est l'activité principale des enfants accueillis. Chaque matin divers supports sont proposés aux enfants. Les temps de jeux libres ont lieu à différents moments de la journée et sont l'occasion pour l'enfant d'exprimer ses choix individuels tout en développant son imaginaire. C'est un moment utile qui permet à chaque enfant d'observer, de développer sa créativité et son imagination, d'avancer à son propre rythme. L'adulte est là pour aménager l'espace, puis soutenir l'enfant dans ses découvertes, ses expériences. Nous proposons des supports de jeux divers et variés afin qu'ils réalisent des découvertes et de nouvelles expériences.

Quelque soit l'activité que nous mettrons en place : activité manuelle ( peinture, gommette, dessin, pâte à modeler..), jeux extérieurs(proposés quotidiennement), lecture, musique, jeux de construction, manipulation à la table à graines, transvasement, jeux moteurs, jeux libres dans la pièce (...): **Nous respecterons toujours le choix de l'enfant.**

Il est hors de question pour nous de forcer un enfant à participer à quelque chose s'il nous manifeste clairement son refus. C'est pourquoi nous proposons toujours au moins 2 alternatives.

Les activités sont proposées en petits groupes (5 enfants maximum), ailleurs que dans la pièce de vie, ce qui permet aux enfants de se couper du groupe et vivre un moment de découverte privilégié avec l'adulte

**Notre objectif est que l'enfant prenne plaisir à y participer.**

## 2. L'approche artistique et culturelle

Il est important d'avoir en tête que lorsque nous parlons d'éveil culturel et artistique, l'objectif n'est pas l'apprentissage. Ici, c'est à nouveau la notion de plaisir qui est recherchée.

L'éveil artistique et culturel va participer à l'épanouissement du jeune enfant. C'est un support qui va permettre à l'enfant d'exprimer ses ressentis, de favoriser sa curiosité, de développer ses propres goûts, ses envies.

Ces temps vont également lui permettre de favoriser les interactions sociales, l'ouverture à l'Autre et de découvrir de multiples expériences sensorielles.

Lors de ces temps, l'enfant aura la possibilité de se saisir ou pas des propositions qui lui seront faites. Nous respecterons toujours ses choix.

Nous proposons régulièrement aux familles de venir partager un temps avec les enfants de la crèche. Certains

parents sont venus proposer des temps de musique (guitare et ukulélé ), une maman allemande est venue chanter des chansons aux enfants en allemand et une autre maman est venue partager un moment de danse orientale avec les enfants. Ces moments de partage et de joie sont essentiels pour les enfants. Les parents sont toujours accompagnés de professionnels qui restent responsables du groupe et de l'activité.

### 3. L'égalité garçon fille

Comme expliqué plus haut, nos objectifs sont d'accompagner l'enfant dans son développement global en respectant **son individualité**, ses besoins, son rythme. Et de l'accompagner à **prendre conscience de lui-même et de ses compétences, à développer une confiance en lui ainsi que son estime de lui-même** . Il est donc primordial pour nous de traiter les garçons et les filles de la même manière. Nous allons être attentives à les accompagner de manière bienveillante et enveloppante afin qu'ils puissent avoir des relations égalitaires et saines entre eux, quelque soit leur sexe.

Toutes les professionnelles permettent aux enfants de développer leurs qualités propres, encouragent les enfants à mettre des mots sur leurs ressentis, proposent les mêmes supports de jeux (en favorisant le jeu libre).

## IV. Le projet social et le développement durable

- Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

La commune de Lattes se compose de 3 quartiers. Nous retrouvons notamment les structures suivantes:

Quartier de Boirargues :

- Un multi-accueil collectif de 76 places pour des enfants de 18 mois à 3 ans révolus : « Les Libellules »
- Deux assistantes maternelles du service d'accueil régulier familial (SARF) « Les Narcisses »
- Des assistants maternels indépendants reliés par le relais assistant maternel (RAM) Lattes/Pérois
- Une séance DU Lieu d'accueil enfants-parents « Les étoiles filantes » tous les mercredis après-midis de 14h à 18h au sein des Libellules
- Un quartier en plein essor démographique

Quartier de Maurin :

- Un multi-accueil collectif de 22 places pour des enfants de deux mois et demi mois à 3 ans révolus : « Les Mésanges »
- Une crèche associative parentale de 30 places pour des enfants de 2 mois et demi à 3 ans révolus : « Les Micocouliers »
- Une micro-crèche privée de 10 places pour des enfants de 2 mois et demi à 3 ans révolus, gérée par la société People and Baby : « Vitamine »
- 3 assistantes maternelles du service d'accueil régulier familial (SARF) « Les Narcisses »
- Des assistants maternels indépendants reliés par le relais assistant maternel (RAM) Lattes/Pérois

Quartier de Lattes Centre

- Un multi-accueil collectif de 65 places pour des enfants de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans révolus : « Le Nid du Méjean »
- Une séance du lieu d'accueil enfants-parents « Les étoiles filantes » tous les samedis matins de 9h à

- 13h au sein des locaux du multi-accueil « Le Nid du Méjean »
- 10 assistantes maternelles du service d'accueil régulier familial (SARF) « Les Narcisses »
- Des assistants maternels indépendants reliés par le relais assistant maternel (RAM) Lattes/Pérois

#### ➤ Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

De part l'histoire de la crèche et de son statut, le lien avec les familles est notre priorité. Le dialogue avec les parents est primordial, il ne peut être concevable de fonctionner sans. Un temps d'écoute et de discussion est mis en place dès l'inscription de la famille à la crèche (souvent même lors de la préinscription). Ce temps d'échange est également très présent et très fort lors de l'adaptation de l'enfant et sa famille à la crèche. Cette première place donnée permettra, par la suite, de créer du lien avec les familles, lien qui se prolongera tout au long de l'année.

Notre souhait est de tisser une relation sécurisante avec chaque enfant et chaque famille, et de construire un lien entre la maison et le lieu d'accueil.

Ce lien se renforcera au fur et à mesure grâce à l'écoute bienveillante des professionnelles et grâce aux différentes animations proposées par l'équipe auxquelles les parents sont les bienvenus (réunion pédagogique de rentrée, sorties à l'écolothèque, ateliers partagés avec des familles, organisation et participation aux temps festifs.. )

La participation des parents à la vie de la structure est très bénéfique pour l'épanouissement de l'enfant au sein de la crèche au quotidien. S'investir permet aux parents d'être partie prenante des moments intenses vécus par leur enfant en dehors de leur présence.

La qualité de la séparation et de l'accueil des enfants au quotidien dépend de tous les partenaires qui doivent pouvoir éprouver une confiance réciproque. L'importance est donc bien d'accorder une place à chaque adulte entourant l'enfant et de permettre à tous d'échanger sur les problématiques éducatives rencontrées.

Des temps de rencontre et de réunions sont organisés en direction des familles :

- Moments festifs : Noël, fête de la crèche, semaine des couleurs...
- Assemblée générale
- Une réunion à chaque « rentrée » pour expliquer le fonctionnement et l'organisation du groupe dans lequel l'enfant sera accueilli,

La spécificité de notre structure permet à tous les parents de s'investir dans la crèche. Soit en faisant partie du Conseil d'administration, du bureau; soit en proposant ses compétences pour enrichir et dynamiser la vie de la crèche.

Il n'est pas rare que nous demandions au cours de l'année aux familles une participation réelle au fonctionnement de la structure : jardinage, bricolage, etc... Ces temps permettent également de renforcer les liens entre parents et professionnels.

#### ➤ Les actions de soutien à la parentalité

Nous participons au réseau parentalité lattois (réseau créé en 2018). Ce dispositif regroupe de nombreux partenaires présents sur la commune qui peuvent être amenées à porter un soutien aux besoins et aux attentes des familles : service petite enfance, service des sports, médiathèques, collège, école, Maison de la nature, service jeunesse, culture, association Moderato, Caisse d'allocation familiale (CAF), Protection maternelle et

infantile (PMI), association "Jouons en ludothèque"...

Des réunions thématiques sont organisées. Ces réunions permettent de nous rencontrer, de connaître les missions de chacun pour pouvoir à notre tour être en mesure d'orienter les familles au mieux.

Un guide "Être parent à Lattes" répertorie tous les partenaires du territoire.

Une journée festive est également organisée. Cette journée permet aux familles de rencontrer les différents partenaires autour d'un moment de convivialité en direction des enfants.

### > Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

Nous pouvons accueillir toutes les familles qui en font la demande. La situation professionnelle n'est pas un critère d'attribution de place. Nous accueillons donc des familles en recherche d'emploi, nous pouvons accueillir des enfants en cours d'année à la suite de difficultés familiales, orientées par le CCAS, par les services de la PMI.

### > La démarche en faveur du développement durable

Depuis plusieurs années nous nous questionnons sur les manières de préserver notre environnement ainsi que la santé des enfants. Le petit plus étant de transmettre les "bons gestes" aux enfants. Nous essayons, à notre petite échelle, de réfléchir aux différentes manières d'améliorer la qualité de notre accueil.

Nous questionnons nos pratiques pour rechercher l'efficacité et la qualité au plus proche des besoins.

Les principaux axes d'action sont les suivants :

- > Produits d'entretien:
  - Utilisation de centrale de dilution
  - Produits ecocerts
- > Produits d'hygiène
  - Produits utilisés qui ne présentent pas de substances toxiques ni de perturbateurs endocriniens
  - Pour le change des enfants : nettoyage à l'eau.
- > Alimentation:
  - Nos produits sont issus majoritairement de la filière courte;
  - Respect des lois Egalim et Agec : choix de la qualité, plus de 20% de produits issus de l'agriculture biologique...)
  - Commandes faites au plus près des besoins (limitation du gaspillage alimentaire)
- > "Petits plus"
  - Tri sélectif;
  - Recyclage de certains matériaux pour des activités créatives,
  - Limitation des impressions (mails avec les familles...).....

## Conclusion

Notre projet d'établissement met en lumière nos valeurs, il définit la place donnée à l'enfant et à sa famille au sein de notre structure. L'élaboration de ce projet est l'occasion de faire un pas de côté, de prendre du recul sur ce qui est mis en place, de définir ce que nous aimerions ajuster dans le futur, de réfléchir à l'évolution de nos pratiques.

Ce projet d'établissement est la base de notre travail au quotidien, il est de notre responsabilité de nous en saisir, de le questionner, de le faire vivre et de le repenser au besoin. Notre but commun, parents et professionnels réunis, est d'y voir l'intérêt premier de l'enfant.